

15 octobre. Taxe professionnelle : une réforme bâclée.

Que la taxe professionnelle soit un impôt « imbécile » (François Mitterrand dixit) tout le monde en convient puisqu'elle surtaxe les entreprises à forte intensité de main d'œuvre, elle pénalise...l'emploi !

Mais que la taxe professionnelle assure à ce jour la moitié des recettes des collectivités locales et finance en période de crise, l'essentiel des investissements en régions...c'est là une évidence incontournable.

C'est dire qu'une réforme en la matière est une affaire très technique, **puisque'il s'agit de substituer à la TIP un impôt à la fois plus « intelligent »** (i.e. qui ne décourage pas l'emploi, qui ne taxe pas les entreprises au-delà du raisonnable, qui ne mette pas à mal la compétitivité des entreprises françaises) **et, à la fois, aussi « rentable » que la défunte TIP**, aussi rentable à court, moyen et long terme pour les collectivités territoriales qui ont besoin pour assurer leur fonctionnement et prévoir leur investissement, de recettes certaines dont l'évolution à terme soient garanties.

De toute évidence, ce n'est pas étonnant que la précipitation du gouvernement sur ce sujet suscite la hargne et la colère des élus locaux et la fronde au niveau du parlement. « **On a mis la charrue avant les bœufs** ». il convenait de penser la réforme, de concevoir précisément un projet de taxe de remplacement, d'en simuler les conséquences et aussi, sinon surtout, de définir préalablement les compétences de chacune des collectivités concernées, le financement à leur assurer étant évidemment lié aux compétences qui leur seront confiées...par la réforme à venir de l'organisation territoriale de la France.

1^{er} octobre. Election Régionale en Basse-Normandie. La bataille pour la tête de liste. Le jeu des chaises musicales.

C'est, à droite, la plus grande cacophonie. Il est vrai que l'équation à résoudre n'est pas simple. Si la droite n'est pas réunie, elle n'a guère de chance de reprendre la région à la gauche. La division aux dernières élections régionales marquées à droite par la zizanie, René Garrec-UMP-Président de la région et Philippe Augier, maire de Deauville UDF explique sans doute pour une part la défaite de la droite et la perte historique de la présidence de la région. Oui mais...Mais pour qu'il y ait union, encore faut-il qu'un arrangement entre Nicole Ameline UMP candidate à la tête de liste et Philippe Augier, candidat lui aussi, soit trouvé. Or, il est de notoriété publique que les relations entre les deux personnes sont tout sauf amicales et que d'autre part pour les élus locaux UMP, l'union doit se faire avec Nicole Ameline UMP en tête de liste lorsque, à Paris, Nicolas Sarkozy, lui, préfère Philippe Augier.

Cet embrouillamini a permis alors à J.F Legrand, Président du Conseil Général de la Manche, de suggérer une « troisième voie » : sa candidature est annoncée officiellement comme une candidature d'union et de réconciliation de toutes les forces de droite. Elle est aussi officieusement présentée comme une candidature plus crédible auprès de l'électeur que celles de Nicole Ameline et de Philippe Augier, Nicole Ameline parce que son image trop

BCBG l'éloigne par trop de la ruralité bas-normande qu'elle veut représenter (en caricaturant la visite de la ferme ne se fait pas en manteau de vison), Philippe Augier parce qu'il n'est pas UMP : son choix par l'Elysée ne pourrait qu'irriter les notables bas-normands majoritairement UMP qui ne manqueront pas encore d'interpréter cette décision comme un camouflet.

L'annonce de la candidature de Jean-François Legrand ne manque pas toutefois d'alarmer les élus du département de la Manche dont certains se demandent si, de fait, elle ne cache pas un marchandage pour la succession au poste de Président du Conseil Général de la Manche qui deviendrait libre de ce fait. **L'ancien ministre Philippe Bas**, s'il a été battu aux législatives à réussi néanmoins à s'implanter dans la Manche comme conseiller général d'un tout petit canton (Saint-Pois) ce qui lui a permis d'être immédiatement nommé vice-président du Conseil Général...**en attente peut-être de la Présidence ?**

Pendant ce temps là un accord pourrait être trouvé entre Nicolas Ameline et Philippe Augier, à Nicole Ameline de conduire la liste la présidence du Conseil Régional, à Philippe Augier la seconde place et/ou la conduite de la liste départementale du Calvados.

Bref, en Basse-Normandie, les élections sont l'occasion, avant tout et comme toujours de s'adonner aux délices du jeu des « chaises musicales » pour les membres les plus distingués de l'Establishment régional et départemental, bref à un vaste marchandage des postes et des mandats.